

Mi-temps thérapeutique / maladie au cours de celui-ci

Par **chichoune**, le **01/11/2005** à **11:37**

bonjour,

A titre informatif, retournant prochainement travailler en mi-temps thérapeutique, j'aimerais savoir comment se passe d'un point de vue administratif, une absence pour maladie au cours de celui-ci empêchant pendant une durée variable le travail à mi-temps thérapeutique.

Dans le cadre du mi-temps thérapeutique, nous sommes déjà dans le cadre d'un arrêt de travail, alors comment se gère au niveau de la S.S. et de l'employeur une absence de mi-temps thérapeutique pour un arrêt maladie qui le suspendra ?

Je ne sais si je suis bien claire ? Image not found or type unknown

Merci en tout cas de vos éléments de réponse.